

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification de la substance / du mélange et de la société

1.1 Identification de

Nom du produit:
HydraSol® Nettoyant de Gel de Câble –
Lingette saturée

Numéros d'identification du produit: HS-1, HS-1C, HS-1M, HS-1D42, HS-D72, HS-D72C

1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Retrait des graisses de remplissage de câble

Liste des conseils contre: N'est pas applicable.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur / Fabricant:

American Polywater Corporation

11222 - 60th Street North
Stillwater, MN 55082 USA
Tél: 1-651-430-2270
Courriel: sds@polywater.com

1.4 Numéros de téléphone d'urgence

INFOTRAC 1-352-323-3500 (Etats-Unis)

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon OSHA 29 CFR 1910.1200 et le règlement (CE) n ° 1272/2008.

Irrit de la peau

2 H315

Skin Sens 1 H317

Eye Irrit 2 H319

Flam Liq 4 H227

2.2 Éléments d'étiquetage

contient: Moyen de pétrole aliphatique solvant, d-limonène, les alcools, C12-C15, éthoxylés.



pictogrammes:

Mot signal: Attention

Déclarations de danger:

H227 combustible liquide
H315 Provoque une légère irritation
H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée
H319 Provoque une irritation des yeux

Conseils de prudence:

P210 Tenir loin des flammes et des surfaces chaudes. NE PAS FUMER.

P261	Éviter que la pulvérisation de la respiration ou de la vapeur.
P264	Se laver les mains après avoir manipulé.
P272	vêtements de travail contaminés ne doit pas être autorisé à sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection et des lunettes de protection.
P302 + P352	AVEC LA PEAU: Laver abondamment avec de l'eau et du savon
P333 + P313	En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin
P305 + P351 + P338	LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, le cas échéant et facile à faire. Continuer à rincer.
P337 + P313	En cas d'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P370 + P378	En cas d'incendie: Utiliser de l'eau, mousse, poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.
P403 + P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder son calme.
P501	Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales et nationales.

Remarques: classement par aspiration non appliquée en raison de la forme physique du produit.

2.3 Autres dangers: Pas d'information disponible.

3. Composition / Information sur les composants

Composant	CAS #	En poids. %	Classification SGH / CLP
moyen aliphatique solvants pétroliers	64742-47-8	<25	Aspic. Tox. 1 H304; Flam Liq 4 H227
d-limonène	5989-27-5	<10	Flam Liq 2 H225 Aspic. Tox. 1 H304; Skin Irrit. 2 H315; Skin Sens 1 H317
Alcools, C12-C15, ethoxylated	68131-39-5	<2	Eye Dam 1 H318

Ce produit ne contient pas d'autres composants dangereux déclaration obligatoire en vertu OSHA 29 CFR 1910.1200 (2012) et Règlement sur les produits dangereux du Canada (DORS / 2015-17) (SIMDUT 2015).

4. Premiers soins

4.1 Description des premiers secours

Contact oculaire: En cas d'irritation oculaire de l'exposition aux vapeurs se développe, à l'air frais. Rincer les yeux avec de l'eau propre. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Pour un contact visuel direct, rincer à grande quantité d'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.

Contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés; rincer la peau avec de l'eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation (respiration): En cas d'irritation du nez ou de la gorge, à l'air frais. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Si elle ne respire pas, donner la respiration artificielle. Consulter un médecin immédiatement.

Ingestion (déglutition): Ne pas faire vomir ou donner quoi que ce soit par voie orale. Si la victime est somnolente ou inconsciente, sur le côté gauche avec la tête vers le bas. Ne pas laisser la victime sans surveillance. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Reportez-vous à la section 11 pour plus d'informations.

4.3 Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.

Pas d'information disponible.

5. Mesures de lutte contre

5.1 Moyens d'extinction:

Le dioxyde de carbone, le brouillard d'eau, poudre chimique ou de la mousse.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
décomposition dangereux et des sous-produits:**

La combustion génère du CO, CO₂ et de la fumée. La fumée peut irriter âcres et.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter des vêtements de protection complets, y compris la pression autonome, positif ou un appareil respiratoire à la demande de pression. Récipient fermé hermétiquement peut accumuler de la pression quand il est exposé à la chaleur élevée. Asperger d'eau pour refroidir les contenants exposés au feu.

6. en cas de déversement

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Tenir à l' écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / surfaces chaudes. NE PAS FUMER. Risque de déversement limité avec le paquet de serviettes saturé.

6.2 Précautions pour l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3 matériaux Méthodes de confinement et de nettoyage:

Recueillir serviette et absorber tout excès de matériau de sable ou absorbants.

6.4 Référence à d'autres sections:

Se reporter aux sections 4, 5, 8 et 13 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l' écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / surfaces chaudes. NE PAS FUMER. Évitez de respirer les vapeurs ou aérosols. Ne pas dans les yeux, sur la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Laver soigneusement après utilisation. lavage les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Pour un usage industriel ou professionnel. Éviter tout contact avec les agents oxydants (par exemple, De chlore, l'acide chromique, etc.)

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités

Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Garder son calme. Stocker à l' écart des acides et des agents oxydants.

7.3 Utilisations finales spécifiques

Voir la fiche technique sur ce produit pour plus d'informations.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition et recommandations:

Nom du composant	Limite	la norme	Source / Note
Moyen Aliphatique solvant pétrolier	100 ppm	ACGIH TWA	États Unis
Moyen Aliphatique solvant pétrolier	500 ppm	OSHA TWA	États Unis
Moyen Aliphatique solvant pétrolier	1200 mg / m3	RCP * TWA	ACGIH, Fabricant
Moyen Aliphatique solvant pétrolier	200 mg / m3	OEL, hydrocarbures totaux	Colombie-Britannique, Canada

** Procédure de calcul inverse pour les hydrocarbures totaux*

8.2 Contrôle de l'exposition

Protection respiratoire:

Une ventilation normale est suffisante. Si l'exposition dépasse les limites recommandées, la protection respiratoire est recommandée. Utiliser un masque ou un masque à gaz avec des cartouches pour vapeurs organiques (NIOSH-approuvé) ou l'utilisation a fourni des équipements d'air.

Gants de protection:

En cas de contact cutané répété ou prolongé, l'utilisation de gants imperméables est recommandée pour éviter le dessèchement et l'irritation possible.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité recommandées.

Autres équipements de protection:

Il est suggéré qu'une source d'eau potable soit disponible dans la zone de travail pour les yeux et la peau de rinçage. Des vêtements imperméables doivent être portés au besoin.

9. physiques et chimiques

9.1 Informations des propriétés physiques et chimiques de base (vrac liquide)

Apparence:	liquide blanc laiteux avec léger parfum d'agrumes.
Seuil de l'odeur:	Indisponible
pH:	Neutre
Point de congélation:	Indisponible
Point d'ébullition:	212 ° F (100 ° C) Initial
Point de rupture:	155 ° F (68 ° C), coupelle fermée (PMCC)
Taux d'évaporation:	<0,06 (n-acétate de butyle = 1)
Inflammabilité (solide, gaz): inflammabilité supérieure / inférieure ou limites d'explosion:	Non applicable aux liquides
La pression de vapeur:	10,5 mm Hg à 20 ° C
Densité de vapeur (air = 1):	Indisponible
Densité (H₂O = 1):	0.91
Solubilité dans l'eau:	Se dilue l'émulsion
Coefficient de partage n- octanol / eau:	Indisponible
La température d'auto- inflammation:	Indisponible
Température de décomposition:	Indisponible
Viscosité:	Indisponible

9.2 Autres informations

Volatils (% en poids):	> 97%
Teneur en COV:	375 g / l

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:

Voir rubriques restant à la section 10.

10.2 Stabilité chimique:

Stable

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Aucun connu.

10.4 Conditions à éviter:

Évitez la chaleur, les flammes et les étincelles.

10.5 Matières incompatibles:

agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Le dioxyde de carbone, monoxyde de carbone.

11. Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques:****Toxicité aiguë****Contact oculaire:**

Le contact oculaire direct peut provoquer une irritation des yeux. Cette irritation est minime et devrait être transitoire.

Contact avec la peau:

Une exposition cutanée prolongée ou répétée peut éliminer les huiles, provoquant des rougeurs, le séchage et la fissuration. Les personnes souffrant de troubles de la peau préexistants peuvent être plus sensibles à l'irritation de la peau de ce matériau.

Irritations et potentiel:

Le produit peut être irritant pour la peau et les yeux. Peut entraîner une sensibilisation de la peau.

Inhalation (respiration):

Vapeurs de solvant de pétrole concentré peut causer une irritation du nez et de la gorge. Une exposition prolongée à des concentrations de vapeurs trop élevées peut entraîner une dépression du système nerveux central (par exemple, de la somnolence, des vertiges, une perte de coordination et fatigue). Les personnes ayant une déficience pulmonaire peuvent éprouver des difficultés respiratoires supplémentaires en raison des propriétés irritantes de ce matériau.

Ingestion:

L'ingestion de grandes quantités peut provoquer une irritation du tube digestif, la dépression du système nerveux (par exemple, la somnolence, des vertiges, une perte de coordination et fatigue).

Toxicité pour les animaux:

Moyen Aliphatique

PetroleumSolvent: LD₅₀ (oral rat) > 5000 mg / kg
LD₅₀ (lapin par voie cutanée) > 2000 mg / kg
LC₅₀ (rat INHL) > 4.3mg / L, 4 heures

d-limonène: LD₅₀ (oral rat) > 5000 mg / kg
LD₅₀ (lapin par voie cutanée) 5000 mg / kg
RD₅₀ 1000 ppm

danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Sur la base des propriétés physico-chimiques de la matière.

Exposition chronique:**Toxicité pour la**

reproduction: Indisponible.

Mutagénicité: Indisponible.

tératogénicité: Indisponible.

Toxicité pour certains organes cibles (STOT) Aucune donnée de point final.

Produits**toxicologiquement**

synergiques: Indisponible.

Statut carcinogène: Cette substance n'a pas été identifié comme cancérigène ou cancérigène probable par NTP, le CIRC ou l'OSHA, ni aucun de ses composants.

12. Informations écologiques**12.1 Toxicité:**

écotoxicité:	Pas d'information disponible.
Toxicité aquatique:	Pas d'information disponible.
12.2 Persistance et dégradabilité:	Devrait être biodégradable.
12.3 Potentiel de bioaccumulation:	Pas d'information disponible
12.4 Mobilité dans le sol:	Pas d'information disponible.
12.5 Résultats de PBT et vPvB:	Ce produit n'est pas, ni ne contient une substance qui est une substance PBT ou vPvB.
12.6 Autres effets néfastes:	Aucun connu.

13. Considérations relatives à l'élimination

Éliminer le produit conformément aux réglementations nationales et locales.

14. Informations relatives au transport

Transport DOT national des États-Unis au sol:	Non réglementé pour le transport terrestre domestique.
Numéro ONU:	3077
ONU Nom d'expédition:	Substance dangereuse pour l'environnement, solides, NSA, (Contient: d-limonène) LTD QTY
Classe de danger pour le transport (s):	classe 9
Groupe d'emballage:	III
Dangers environnementaux:	Polluant marin
OACI / IATA-DGR:	Substance dangereuse pour l'environnement, solides, NSA, (Contient: d-limonène) LTD QTY
IMDG:	Substance dangereuse pour l'environnement, solides, NSA, (Contient: d-limonène) LTD QTY

15. Informations réglementaires

15.1 Sécurité, de santé et de l'environnement / législation particulières à la substance ou du mélange

Etats-Unis Fédéral et de l'État

Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire du TSCA.

Catégories de danger SARA Section 311/312 Rapports	<u>Aigu</u> Oui	<u>Chronique</u> Non	<u>Feu</u> Oui	<u>Pression</u> Non	<u>Réactif</u> Non
---	---------------------------	--------------------------------	--------------------------	-------------------------------	------------------------------

	<u>CERCLA / SARA Sec 302</u>	<u>SARA Sec. 313</u>
<u>Composants</u>	<u>Substance dangereuse RQ</u>	<u>Toxic Release</u>

Les composants ne sont pas affectés par les normes Superfund.

NFPA:	Santé:	2
	Feu:	2
	Réactivité:	0

National Fire Protection Association (NFPA) Les notes de danger sont conçues pour être utilisés par le personnel d'intervention d'urgence au cours de déversement, d'incendie ou autres situations d'urgence. Évaluations de risque sont basées sur les propriétés physiques et toxiques de la combustion ou de la décomposition.

Canada

Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire DSL.

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations requises par le RPC.

Australie

Tous les composants sont répertoriés sur l'AICS.
Dangereux selon les critères de NOHSC Australie.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour le mélange par le fournisseur.

16. Autres informations

Abréviations et acronymes:

OSHA = sécurité au travail et administration de la santé
CLP = Classification, étiquetage et à l'emballage
STOT = Toxicité pour certains organes cibles
LD₅₀ = dose létale médiane
DNEL = dérivée sans effet
ACGIH = Conférence américaine des Hygienists
TSCA = Toxic Substances Control Act (États-Unis)
DSL = Liste intérieure des substances (Canada)
AICS = Inventaire australien des substances chimiques

Date de révision:	29 juin 2016
Numéro de révision:	4
Remplace:	25 novembre 2014
Indication des changements:	Sections mises à jour 2.1, 2.2, 3, 8.1, 11, 14, 15 avec la nouvelle classification des dangers et les précautions / consignes de sécurité. Mise à jour conformément aux dispositions de l'OSHA 29 CFR 1910.1200 (2012) et Règlement sur les produits dangereux du Canada (DORS / 2015-17) (SIMDUT 2015). (Format SGH)
Autres:	anglais vers le français; 20 mai 2017

Les informations et les recommandations contenues dans ce document sont jugées dignes de foi. Toutefois, le fournisseur ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, concernant l'utilisation de ce produit. L'acheteur doit déterminer les conditions d'utilisation en toute sécurité et assume tous les risques et la responsabilité dans la manipulation de ce produit.